



© photo : Yannick Siegel / pour Métropole Savoie

INFORMATION

Modification simplifiée n°2 du SCoT : concertation du public

Chambéry, le 23 mai 2025

Métropole Savoie organise une concertation auprès du public dans le cadre de la modification simplifiée n°2 du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT).

Bâtiment Évolution
25 rue Jean Pellerin
73000 Chambéry
Tél. 04 79 62 91 28
metropole-savoie.com
urba@metropole-savoie.com

#1 Objectifs

Cette modification a pour objectif d'intégrer les orientations nationales de réduction de la consommation foncière, introduites par la loi Climat et Résilience du 22 août 2021. Elle vise notamment à adapter la trajectoire de sobriété foncière du territoire de Métropole Savoie déjà inscrite dans le SCoT aux nouvelles exigences de la lutte contre l'artificialisation des sols.

#2 Dates et modalités

Afin d'informer largement les citoyens et de recueillir leurs observations, plusieurs réunions publiques sont programmées, en présentiel et en visioconférence :

- **Mardi 3 juin à 19h00 – Visio**

Lien de connexion : <https://mtropolesavoie.webex.com/mtropolesavoie-fr/j.php?MTID=m651a7e73e02a9af48c3ca6949ca8177b>

OU



- **Jeudi 5 juin à 18h30 – Salle Bergeron, 1^{er} étage**
25 rue Jean Pellerin, 73000 Chambéry
- **Mardi 10 juin à 18h30 – Salle Bergeron, 1^{er} étage**
25 rue Jean Pellerin, 73000 Chambéry

Ces réunions sont ouvertes à tous : habitants, acteurs locaux, associations... Elles ont pour but de favoriser l'information, l'échange et la participation du public dans le processus d'évolution du SCoT.

Métropole Savoie est un
syndicat mixte regroupant
3 intercommunalités
couvrant 107 communes